

Catégorisations génériques et argumentation dans la presse algérienne

Dr. Abdelkader Sayad
Université de Mostaganem



Synergies Algérie n° 14 - 2011 pp. 123-133

Résumé : Cet article s'intéresse aux catégories rédactionnelles de la presse écrite. Il se propose en effet de relever les spécificités de quelques genres appartenant à la dénomination générique de « chronique », en accordant une attention particulière à l'éditorial et à sa pratique dans la presse algérienne. Cette dernière semble remettre en question les exigences stipulées dans les manuels de journalisme, instaurant ainsi une véritable « hétérogénéité générique », qui vise à augmenter l'efficacité argumentative de ses journaux et chroniques.

Mots-clés : genres (de la presse écrite) - éditorial - billet - commentaire - argumentation.

Abstract: This article focuses on editorial categories of written media (print media). In fact, it proposes to identify the particularities of some genres, belonging to the generic term "chronic", paying a specific attention to editorial and the way it is practiced in the Algerian press. Indeed, the Algerian press questions the requirements stipulated in the manuals of journalism, and thus creating a real "generic heterogeneity", which aims at increasing the efficiency of the argumentative aspect in its papers and chronics.

Keywords: Genres (written media) - editorial - commentary - argumentation.

المخلص : يهتم هذا المقال بالمستويات التعبيرية للصحافة المكتوبة. فهو يقترح - بالفعل - كشف الخصوصيات المميزة لبعض الأجناس المنتمة للطائفة العمومية لـ "محلّيات"، وذلك عن طريق الالتفات و الانتباه إلى النخبة الممارسة للكتابة و إلى ممارستها ضمن نطاق الصحافة الجزائرية المكتوبة. فهذه الأخيرة يبدو أنها تراجع - دوما- المطالب المشار إليها في الكتب الصحفية، مؤسسة بذلك - بالفعل- لـ "التنوع العام" الذي يهدف إلى الزيادة من الفاعلية الحججية للصحف و المحلّيات.

الكلمات المفتاحية : أجناس (الصحافة المكتوبة) ، نخبة كاتبة، تذكرة ، تعليق ، حجج.

Ce travail de comparaison, de confrontation, entre « l'éditorial » et les autres genres qui lui sont « proches » ou « voisins », vise avant tout à décrire les éléments génériques utilisés dans quelques journaux algériens, où la pratique de l'éditorial, et du « commentaire » en général, semble échapper aux exigences stipulées dans les manuels de journalisme, à telle enseigne qu'on assiste dans ces journaux à une véritable hétérogénéité générique, une seule chronique pouvant appartenir à plusieurs genres à la fois. Il vise aussi à démontrer que les catégories génériques permettant de distinguer entre ces différents genres jouent aussi un rôle important dans la visée argumentative de ces articles.

L'intérêt que nous accordons à l'éditorial et aux chroniques relevant du « commentaire » est motivée par le fait que, dans le processus d'interprétation, le lecteur accorde inconsciemment une grande importance à leurs caractéristiques génériques et, de ce fait, les distingue des autres articles. Il faut savoir que « le genre de l'éditorial diffère évidemment de celui du reportage [entre autres genres], et les lecteurs, instinctivement, tiennent compte de ces différences lorsqu'ils lisent un article de presse. En d'autres mots, les genres intéressent autant les journalistes en ce qui concerne la production discursive que les lecteurs lors de la réception textuelle » (Grosse, 2001).

Pour mener à bien ce travail, nous allons d'abord nous intéresser aux genres de la presse écrite, pour souligner les nombreuses difficultés qui sont inhérentes à leurs définitions, notamment en ce qui concerne « l'éditorial » ; « le billet » et le « commentaire ». Nous consacrerons ainsi un espace non négligeable dans cet article à la présentation de travaux de chercheurs, d'horizons théoriques divers, qui ont consacré une grande partie de leurs travaux aux genres de la presse en général, et à l'éditorial en particulier, avant de nous pencher sur des exemples tirés de la presse algérienne pour démontrer notre point de vue.

1. Genres de la presse écrite : où réside le problème ?

La réponse à cette question est simple : Il n'existe pas de consensus parmi les chercheurs en sciences de l'information et de la communication concernant les différentes définitions des catégories rédactionnelles de la presse écrite. Dans cette optique, nous pouvons citer le numéro complet de la revue *Pratiques* réservée à cette question, vu son importance. En effet, même si elles existent, « ces définitions sont, [...] le plus souvent, très vagues » (Adam, 1997 : 4). Ceci est du principalement à la multiplication des travaux sur les médias, notamment les travaux universitaires, et à la publication de nombreux manuels de journalisme, d'où la divergence. En effet,

« La notion de genres journalistiques, pour autant qu'elle soit utilisée par les professionnels de l'information et par les chercheurs, n'est pas une notion stable. La catégorisation la plus courante dans les guides du journalisme distingue les genres d'information (brève, filet, compte rendu, reportage, interview...) et les genres de commentaire (éditorial, billet, chronique...) » (Ringoot et Rochard, 2005 : 77)

J.-M. Adam propose, quant à lui, et après un travail de recensement et de confrontation entre quatre manuels de journalisme qui se sont penchés sur la question (de Broucker 1995, entre autres exemples), une catégorisation selon deux pôles énonciatifs : le pôle distance-information et le pôle implication-commentaire. Autrement dit, il reprend l'opposition information/commentaire, mais lui rajoute aussi la position du journaliste par rapport à son article (distance/implication), ainsi que le traitement particulier qu'il fait de l'information. D'autres chercheurs, appartenant à d'autres horizons théoriques, vont encore plus loin en distinguant « entre genres assis et genres debout » (*idem*.) Les premiers étant associés au travail de bureau dans les différentes rédactions (l'éditorial par exemple) et les seconds au travail de terrain ou qui impliquent un contact direct avec les gens (comme le reportage).

Sans vouloir dresser ici une liste exhaustive des différentes catégorisations proposées à ce jour pour les unités rédactionnelles de la presse écrite, il convient seulement d'insister

sur les nombreuses difficultés auxquelles elles se sont heurtées pour circonscrire les différents genres de la presse écrite. Ces difficultés sont dues, entre autres raisons, à l'entrecroisement de plusieurs critères énonciatifs et linguistiques dans la définition des genres de la presse écrite. Pour avoir un aperçu sur ce problème, il suffit de porter un regard critique sur un genre comme « l'éditorial », qui a donné lieu à toute une panoplie de définitions, très différentes les unes des autres, et ce puisqu'elles sont établies à partir d'expériences journalistiques particulières.

2. Editorial et genres du commentaire

L'éditorial, ou « l'édito », est l'article le plus représentatif de la tendance politique d'un journal. En effet, « il n'exprime pas seulement l'opinion d'un journaliste, mais celle du journal tout entier » (Agnès, 2008 : 319), c'est pourquoi, on lui prête une attention très particulière et il est confié généralement au rédacteur en chef ou le directeur de la publication.

En ce qui concerne ses principales caractéristiques, et malgré la divergence qu'il y a sur ce sujet, Jean-Luc Martin-Lagardette tente de délimiter quelques unes de ses exigences. En effet, « l'éditorial » est un genre où

« Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribun. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure. Toujours, il signe son article, qui est parfois accompagné de son portrait photo. » (Martin-Lagardette, 1994 : 51)

A partir de ces définitions, nous constatons que l'éditorial est généralement défini comme un article de presse qui s'accapare d'un rôle important, à savoir celui d'exprimer l'orientation générale d'un journal (on parle de la « ligne éditoriale » d'un organe de presse). Cette dernière est principalement représentée par l'ensemble des prises de position du journal (et non pas simplement d'un journaliste) vis-à-vis des événements qui font l'actualité, dans un contexte socio-historique donné.

L'éditorial est par conséquent un discours foncièrement argumentatif, foncièrement subjectif (une fonction d'étendard subjectif), un discours s'appuyant sur la réalité (l'information), et aussi un discours sur la réalité. « Une opinion s'appuyant sur des faits et cherchant à convaincre » (Agnès, 2008 : 320)

En dépit de la relative précision de ces définitions, elles ne nous renseignent nullement sur les caractéristiques typographiques de l'éditorial, car l'hétérogénéité de ces dernières rend la distinction entre l'éditorial et les « genres proches » très difficile.

Cette question est encore plus complexe, si elle est confrontée à un corpus de journaux algériens. Dans cette optique, et en considérant de près quelques articles publiés durant les élections présidentielles de 2004, plusieurs difficultés se sont posées à nous quand il s'agissait de les classer par rapport aux catégories rédactionnelles traditionnelles de la presse écrite.

En effet, et sur cinq quotidiens nationaux d'information (ces quotidiens sont *El Watan* ; *L'Expression*, *El Moudjahed* ; *Le Quotidien d'Oran* ; *Liberté.*), seulement quatre d'entre eux disposent de « chroniques » intitulées « Editorial ». Le cinquième journal, à savoir *El Watan*, ne dispose d'aucune chronique intitulée ainsi. Cependant, et quand on sait que *El Watan* fait partie des journaux les plus tirés en Algérie, il est évident qu'il ne peut se passer de cette fenêtre qui lui permet d'exprimer ses opinions : Au lieu de les exprimer par le biais d'un éditorial, il le fait avec toute une panoplie de chroniques que l'on retrouve tout au long de ses pages. Ces chroniques s'intitulent respectivement : *Conjoncture* (page 02) ; *Repères* (page 03) ; *Point Zéro* (page 24) ; *Médiascopie* (page 24) ; *Commentaire* (page 24). Ainsi, nous pouvons dire qu'elles sont destinées à remplacer l'éditorial, et que par conséquent elles jouent le même rôle que lui.

Le journal *El Watan* n'est pas le seul à avoir des chroniques ayant des formes particulières. Dans le *Quotidien d'Oran* par exemple, l'éditorial se trouve en bas de la page 24, alors que l'on retrouve à la page 03 (emplacement destiné à l'éditorial dans *Liberté*, *L'Expression* et *El Moudjahed*), la chronique *Raina-Raikom*. « L'édito » de *Liberté* comporte un chapeau, alors que celui de *L'Expression* comporte la photographie de l'auteur. Ces différences, et l'existence parallèle de beaucoup de chroniques qui jouent certainement un rôle très important dans les journaux auxquels ils appartiennent, confirment que la presse algérienne est très particulière quant à l'organisation formelle de ses chroniques.

3. Editorial et genres « voisins »

3.1. L'Éditorial et le billet

Tout comme l'éditorial, le billet occupe une place de choix parmi les genres de la presse écrite. Ce constat est confirmé en considérant la place qui lui est accordée dans la presse algérienne, et la grande liberté rédactionnelle dont jouissent les journalistes qui en ont la charge. A telle enseigne qu'il joue parfois le rôle de l'éditorial, ou pour être plus précis qu'il s'apparente à un éditorial « discret », qui permet d'exprimer les opinions de la rédaction sans, pour autant, l'impliquer dans un affrontement direct avec une quelconque partie.

Le billet est défini dans les manuels de journalisme comme un court article d'opinion (il est à placer dans le pôle implication-commentaire), généralement encadré pour être distingué des autres articles, qui présente de façon humoristique et légère un événement d'actualité, ou un sujet qui soulève des polémiques. Il se rapproche en cela d'un genre comme l'éditorial, puisqu'il partage avec lui au moins deux caractéristiques : il défend une opinion et porte sur l'actualité. Il existe une autre caractéristique qui les rapproche, et qui justifie l'intérêt particulier que l'on porte pour ce genre, à savoir sa visée argumentative. En effet, en dépit de son caractère humoristique, le billet cherche avant tout à convaincre, même s'il ne procède pas de la même manière que l'éditorial. Il serait donc intéressant de comparer l'efficacité des procédures argumentatives mises en œuvre dans ces deux genres, en mesurant l'impact qu'elle pourrait avoir sur le lecteur algérien.

Parmi les définitions du billet que l'on peut citer aussi, on retrouve par exemple celle de Martin-Lagardette (1994). Pour ce dernier, le billet est un « court article d'humeur (généralement demi-feuille) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par

sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement » (Martin-Lagardette, 1994 : 88). Certains chercheurs, comme Antoine *et alii* (1995), se sont particulièrement intéressés à ses rapports avec l'éditorial. Pour ces derniers, la différence est plus ou moins nette entre l'éditorial et le billet. En effet, « l'éditorial implique une responsabilité, au sens presque juridique du terme. L'auteur doit argumenter, développer logiquement sa pensée. L'éditorial tient de la démonstration, du syllogisme. » Ils ont associé en même temps le billet à ce qu'ils appellent « L'humeur ». Le billet se trouve ainsi lié à « l'ellipse » voire à « la gratuité », tout dépend du « brio » du chroniqueur. Selon eux, ce genre assez particulier est en quelque sorte un exercice où le journaliste « prend plaisir à excéder, à déborder la demande virtuelle du lecteur », et peut, par conséquent, être considéré comme « un luxe de l'information. » (idem : 103)

Si l'on procède à une comparaison, on s'aperçoit que l'un des points d'opposition les plus importants entre les deux genres, à savoir l'éditorial et le billet, est surtout relatif « au type d'argumentation et à l'importance du sujet traité », selon toujours ces mêmes auteurs, et c'est sur ce point surtout que nous nous apercevons des limites de cette approche. En effet, ces chercheurs pensent que même si l'éditorial a

« Pris ses distances par rapport à la polémique d'antan, [il] n'en reste pas moins, d'abord, une prise de position. Et si « l'humeur » l'était souvent aussi, c'était dans la foulée d'une réaction à chaud et sur un motif qui pouvait n'être que mineur. Cette fois, c'est l'analyse qui nourrit l'éditorial et son auteur la réservera assez naturellement à des sujets « de fond » et de portée large : problèmes de société, grands événements, décisions politiques, options philosophiques, etc. » (Antoine, Dumont, Grevisse, Marion et Ringlet, 1995 : 105-106)

Ainsi, le billet n'est pas un genre foncièrement « polémique » et ce même si son auteur peut tomber parfois dans ce genre de thèmes. S'agissant de ce dernier cas, il ne le fait généralement qu'en guise de « réaction à chaud » ou par rapport à un motif « mineur ». En un mot l'éditorial est un genre sérieux, basé sur l'analyse, réservé en règle générale à des sujets « de fond » et de large portée : (liés à la société, aux événements importants politiques ; économique ; philosophiques...).

S'agissant maintenant de notre corpus d'analyse, nous avons remarqué qu'une grande partie des articles qui le constituent appartiennent au billet. Cette dominance est non seulement visible dans notre corpus, mais traduit une tendance générale dans la presse algérienne, et ce n'est qu'en considérant la structure de ces billets que l'on pourra comprendre les raisons d'une telle dominance.

Parmi les « chroniques » que l'on pourrait classer dans la catégorie des billets, on peut citer, entre autres, *Point Zéro d'El Watan* ; *Tranche de vie du Quotidien d'Oran* ; *Le Revers De La Médaille* du quotidien *L'Expression*. Toutes ces chroniques se caractérisent par un style relâché, où le journaliste fait preuve d'humour et d'ironie afin d'instaurer des rapports très intimes avec les lecteurs, comme dans l'article suivant intitulé « la garde », extrait de *Tranche de vie* et signé par El Ghelil :

J'arrive donc à la réunion prévue chez notre infirmière. C'est son grand sourire tout en or qui me reçoit. Tous les voisins étaient là, sauf l'épicier. Celui qui a transformé sa boutique en permanence électorale.

Premièrement, je m'excuse de parler en français, deuxièmement, « la science est tout verte », clame Zogha, « Otchimine va prisidi les débats. Mais avant il tchien à vous expliquer la nécessité de ce comité de soutchien dans les meubles qu'on habite ».

Ou encore dans cet extrait de l'article intitulé « pénurie de vestes », de la chronique *Point Zéro* :

« Dans l'ambiance de ce début de campagne où les colleurs d'affiches se battent pour le visible et les groupes d'intérêts pour l'invisible, on ne l'aura pas remarqué parce que c'est vrai, ce n'est pas un problème majeur. Mais c'est quand même important ; il y a une pénurie de vestes sur tout le territoire national. De Nedroma à Batna, en passant par Tiaret et Guenzet, pas une veste n'est disponible dans les magasins ou grandes surfaces. »

Toutefois, en confrontant les définitions du billet proposées ci-dessus à ces articles, nous nous rendons compte qu'elles perdent beaucoup de leur pertinence, et ce parce que certaines caractéristiques qu'elles mettent en avant sont contredites par les articles de notre corpus : à titre d'exemple, la plupart des articles « d'humeur » que nous avons recueillis portent, sur le plan thématique, sur les élections présidentielles. Autrement dit, ils portent sur un sujet « de fond » et de portée large », tout comme les éditoriaux. Donc la frontière qui sépare les deux genres, à savoir le billet et l'éditorial, n'est pas aussi nette qu'on le pense, ne serait-ce que dans l'expérience algérienne. Chose qui nous pousse à être très prudents dans le maniement de ces distinctions.

3.2. L'éditorial et le commentaire

Le terme a deux acceptions différentes : il renvoie d'abord à l'ensemble des articles d'un journal qui « expriment une opinion. Soit celle du journal, soit celle d'un rédacteur, soit celle d'un chroniqueur régulier extérieur à la rédaction » (Agnès, 2008 : 316). Il comprend donc l'ensemble des articles qui véhiculent une opinion, à savoir, notamment, l'éditorial, le billet, la chronique, et le dessin de presse (ou caricature). Le commentaire est un aussi un genre qui, comme son nom l'indique, se rapproche beaucoup de l'éditorial, en ce sens que les deux sont censés défendre une ou des opinions. Ces similitudes relèvent non seulement du plan du contenu, mais concernent aussi l'aspect formel. Tout comme l'éditorial, ce genre est facilement repérable par le biais d'un certain nombre de marques topographiques, comme par exemple l'étiquette de « commentaire » qui chapote son encadré.

Seule une « chronique » de notre corpus semble être conforme aux caractéristiques que l'on vient d'énumérer : il s'agit du « Commentaire » du quotidien *El Watan* (page 24). En effet, cette « chronique » offre, avec « Point Zéro » qui se trouve sur la même page, un point de vue nouveau et désabusé de l'actualité politique, comme en témoigne le rôle qu'elles ont joué durant les élections présidentielles.

Ces remarques étant faites, l'éditorial ne peut être considéré comme le seul genre à jouer le rôle de « porte-parole de la rédaction » d'un journal, d'autres genres pouvant tout à fait jouer ce rôle, comme le billet et le commentaire. Dans ce qui va suivre, nous allons essayer de considérer quelques articles tirés de la chronique *Raïna/Raïkom* et la signature de la chronique *Tranche de Vie* du *Quotidien d'Oran*. Cette analyse va nous permettre de voir quel est le rôle exact de ces chroniques dans ce journal, qui

dispose déjà d'un éditorial, et nous donnera un aperçu de l'applicabilité des critères classificatoires que nous avons déjà vu précédemment.

4. Un exemple d'hétérogénéité typologique : la chronique *Raïna/Raïkom*.

Le choix de cette chronique, et du *Quotidien d'Oran*, n'est pas le fruit du hasard. *Raïna/Raïkom* n'est pas seulement un « commentaire » destiné à analyser l'actualité, mais joue un rôle beaucoup plus important comme nous allons le voir. Cette chronique illustre bien l'extrême hétérogénéité typologique qui caractérise les genres relevant du pôle implication-commentaire dans la presse algérienne.

En effet, sans vouloir reprendre les remarques formulées précédemment sur les articles qui constituent notre corpus, nous pouvons dire de manière générale que les quotidiens algériens ne sont pas très « scrupuleux » en matière de respect des « normes journalistiques ». Ce constat nous a été largement prouvé en considérant d'un peu plus près la chronique *Raïna/Raïkom*. Même si l'on retrouve dans *Le Quotidien d'Oran* une rubrique qui porte le nom « éditorial » à la page 24, et une autre intitulée « Analyse » à la page 02 qui est, manifestement, un « commentaire », et la chronique *Tranche de Vie* à la page 09 qui correspond aux critères classificatoires du billet, nous avons remarqué que la chronique *Raïna/Raïkom* pose un sérieux problème de catégorisation, et ce puisqu'elle semble réunir à elle seule toutes les caractéristiques dont on a parlées plus haut et qui sont censées nous permettre de distinguer entre « l'éditorial », « le billet », et « le commentaire ». A telle enseigne qu'on est incapable de dire si elle appartient au genre du commentaire, du billet ou de l'éditorial, ou si elle appartient à un autre genre. Tout d'abord, *Raïna/Raïkom* s'apparente à un *commentaire*. Même si les définitions que nous avons reprises précédemment ne s'appliquent pas de manière parfaite sur elle, cette chronique comprend néanmoins la plupart des traits qui caractérisent « le commentaire », comme son intitulé. En effet, *Raïna/Raïkom* peut être considéré comme synonyme de « commentaire », dans la mesure où ces deux mots en arabe signifient « notre avis » / « votre avis ». Il s'agit donc d'un « avis », ou commentaire, que le chroniqueur se propose de porter sur l'actualité, comme dans le passage suivant, tiré de l'article intitulé « *l'addition* » :

« [...] Pour les plus pessimistes, les nouvelles présidentielles annoncent surtout de nouveaux drames. Elles illustrent cette sociologie de la violence, définitivement installée dans le pays. Qu'il y a seulement quelques centimètres entre la manchette, les institutions et les discours. Que la fraude aujourd'hui est plus élaborée que le bourrage nocturne des urnes et les coupures calculées de l'électricité. »

Ce texte ne semble impliquer, vu le ton utilisé, que son auteur et non pas toute la rédaction. Le journaliste fait preuve en plus « d'un certain degré d'humeur » qui se manifeste dans la dernière phrase du passage, où il mélange volontairement des choses totalement disparates, comme « la fraude » et « les coupures d'électricité » afin d'atténuer le ton sérieux de son article, sans l'éliminer totalement de son article.

Mais dans d'autres articles, ce ton « sérieux » disparaît totalement, laissant place à « l'humeur » du journaliste, au point de faire de cette chronique un vrai billet. De fait, si l'on considère d'autres extraits publiés par le même journaliste, dans la même chronique, et dans le même contexte (les élections présidentielles), on se rend compte

que cette chronique peut s'apparenter aussi, dans un certains nombre d'articles, à un billet. Considérons le passage suivant :

« Un jour, Dj'ha et son fils achetèrent par facilités un âne et prirent le chemin de leur village sur le dos de la bête. Passant vers la fin des années 80 près d'un groupe d'inutiles, certains les insultèrent et dirent : « voici deux Algériens qui ne respectent pas la démocratie : ils en profitent pour monter tous les deux sur la pauvre bête. [...] »

Adoptant un style « littéraire », l'auteur de ce passage, extrait de l'article intitulé « *Le prétexte de l'âne* », nous donne l'impression qu'il raconte un conte de « DJ'ha » et semble abandonner le style « sérieux » que l'on a pu remarquer dans l'exemple précédent. Il est vrai que l'auteur du texte reste toujours attaché à l'actualité politique dans la mesure où il essaye de retracer le cheminement de la démocratie en Algérie depuis « la fin des années 80 », mais il ne le fait plus de manière directe, mais sous-entendue. « DJ'ha », ou « djouha » en langue arabe classique, est un personnage bien connu dans la littérature arabe classique, et sa célébrité est telle qu'il est bien ancré dans l'imaginaire et la culture arabes. Il représente à la fois cet homme crédule qui, à cause de sa naïveté, tombe toujours dans les problèmes, ou encore un personnage extrêmement intelligent qui trouve toujours des solutions à ses problèmes. Dans cet article, on l'utilise pour une double finalité : d'abord pour son côté humoristique, qui permet de détendre le lecteur en évoquant des souvenirs d'enfance, les histoires de Dj'ha étant utilisées dans les manuels scolaires ou tout simplement dans un cadre familial entre parents et enfants. Ensuite, parce qu'il illustre bien « l'absurdité » de la gouvernance, où chaque décision prise à un moment donné de l'histoire de l'Algérie, même si « le responsable » qui en est derrière part de bonnes intentions, est l'objet d'une critique systématique de la part de certaines personnes qui l'interprètent de manière la plupart du temps infondée et injuste. Vu toutes ces caractéristiques, on pourrait considérer cet article comme appartenant au billet, chose qui complique davantage toute tentative de classification de la chronique *Raina/Raikom*.

Le dernier genre auquel cette chronique s'apparente est l'éditorial. Au juste, *Raina/Raikom* semble être « le vrai éditorial » du journal, donc le porte-parole de la rédaction. Ceci est dû non seulement au fait que cette chronique est prise en charge par le rédacteur en chef du journal en personne, à savoir Kamel Daoud, mais aussi par rapport à d'autres critères que nous avons vus dans les différentes définitions proposées de l'éditorial. A commencer par son emplacement dans le journal (page 3), où l'on retrouve les articles les plus importants du journal, et en finissant par les sujets qu'elles abordent, des sujets toujours liés à l'actualité politique, économique, etc. comme les élections présidentielles à titre d'exemple, et ce même si elle est marquée par sa grande liberté de ton. En effet, l'auteur adopte dans cette rubrique des styles très différents, allant du « sérieux », qui est digne d'une argumentation parfaitement construite, à un style plus relâché, marqué par l'utilisation de plusieurs stratagèmes afin de gagner la sympathie des lecteurs : ironie, récit sous la forme d'un conte, etc. mais son intitulé trahit les intentions de son auteur.

Cette rubrique s'intitule en effet *Raina/Raikom*. Ces termes sont empruntés à l'arabe dialectal et signifient, si on les traduit littéralement : Notre opinion/votre opinion. Il s'agit donc en quelque sorte d'un débat, d'une confrontation entre les opinions de la rédaction et ceux des lecteurs (ou plutôt leurs réactions par rapport aux idées

formulées), et ce puisque le « nous » implique non seulement le journaliste mais toute la rédaction, étant donné que l'auteur de cette chronique est le rédacteur en chef du journal, donc une personne qui est censée se prononcer sur sa ligne éditoriale.

Cette importance est confirmée aussi par son emplacement : en effet, cette chronique se trouve à la page trois du journal, dans un encadré tout en haut de la page. Il s'agit là d'un emplacement stratégique puisque offrant un certain classement des informations aux lecteurs. En effet, cet emplacement est stratégique puisque qu'il offre un contact visuel direct avec le lecteur dès qu'il ouvre le journal, ce qui signifie que ce sont les articles de la troisième page qu'il va lire en premier, la première page ne comportant aucun article (filet ou éditorial), mais seulement les grands titres du journal.

Les sujets traités dans cette chronique vont aussi dans cette tendance, et on se rend compte, après la lecture de quelques articles, de l'enjeu de cette chronique dans le journal. Dans le passage suivant, tiré de l'article intitulé « *Espérons que...* »,

« La campagne électorale algérienne a été d'une richesse presque glorieuse face aux rachitiques scénarios électoraux des autres pays arabes. Elle a été menée, dans des violences gratuites et dans des enthousiasmes inédits, à travers un pays agité par les émeutes, les fausses statistiques, les jets de pierres, les fausses révélations, [...] »

on note que les principaux thèmes abordés sont relatifs aux élections présidentielles de 2004. L'engagement manifeste de l'auteur de ces deux extraits ne laisse aucun doute sur leur appartenance au pôle implication-commentaire, où l'on tente d'analyser l'actualité politique en usant d'une langue soutenue et sans équivoque. Bref, en réunissant toutes les caractéristiques d'un « bon éditorial ».

Par conséquent, il paraît pratiquement impossible de classer cette chronique par rapport aux catégorisations proposées plus haut, surtout si l'on tient compte scrupuleusement des caractéristiques de chaque genre. Elle devient donc un exemple typique de l'hétérogénéité compositionnelle qui caractérise une bonne partie des quotidiens algériens, qui essayent, en retravaillant et en innovant sans cesse la forme de leurs écrits, de construire une identité qui leur est propre, et qui va permettre de les distinguer des autres genres. Mais au-delà de ce souci constant qu'ont les quotidiens algériens de retravailler leurs identités visuelles, en proposant aux lecteurs des articles difficiles à classer par rapport aux catégories traditionnelles de la presse, nous nous sommes rendus compte aussi, après quelques analyses, que ce travail vise aussi d'autres finalités, qui concernent la dimension argumentative des articles. En effet, ces nouvelles formes visent aussi à augmenter le pouvoir argumentatif des chroniques, en investissant l'impact que pourrait avoir les aspects formels de l'article (disposition, signature, etc.) sur les représentations du lecteur.

5. En guise de conclusion

Pour démontrer cette dernière constatation, sans doute faudrait-il considérer les articles en question dans leur globalité, pour pouvoir établir le lien entre visée argumentative et aspects génériques, mais vu les limites imposées à ce travail, nous nous appuyerons, en guise de conclusion, sur un seul exemple tiré du même journal, à savoir celui de la chronique *Tranche de vie*, qui est marquée par une signature particulièrement

intéressante. En effet, cette chronique est signée par le pseudo, tiré de l'arabe dialectal, « El Guellil ». En utilisant une telle signature, le locuteur principal (le journaliste) essaye de conférer une certaine légitimité à son dire : autrement dit, ce n'est plus le journaliste qui parle, c'est « El-Guellil », ou « le pauvre ». C'est une personne qui vit dans la même situation que la plupart de ses lecteurs, et donc la plus à même pour parler de leur situation (le « porte-parole des opprimés »). Il essaye aussi, par le biais d'une telle expression, qui ne peut être comprise dans toutes ces dimensions que par une personne typiquement algérienne, d'instaurer une complicité avec les lecteurs.

Ainsi, plusieurs questions se posent à nous : pourquoi le journaliste utilise-t-il un tel procédé, et quels effets produit-il ? Pour espérer répondre à cette question, il faudrait qu'on remonte aux remarques formulées précédemment sur les rapports entre les quotidiens algériens et les genres traditionnels de la presse écrite. Nous avons vu ensemble que la plupart de ces quotidiens cherchaient à remettre en question les catégories génériques traditionnelles de la presse, en jouant par exemple sur les frontières entre « l'éditorial » et « le commentaire », « le billet », etc. *Tranche de Vie* confirme cette tendance en jouant sur l'un des aspects les plus importants d'un article de presse, à savoir sa source, ou l'instance qui le prend en charge. En effet, en considérant cet aspect, nous avons remarqué qu'il est pris en charge non pas par un journaliste ou la rédaction dont il dépend, comme dans les genres du pôle implication-commentaire, mais par une instance virtuelle, qui représente une grande frange de la population algérienne.

La signature « El Guellil » est destinée à effacer toutes traces du journaliste, et contribue en plus à augmenter l'efficacité argumentative de la chronique *Tranche de Vie* : en substituant sa vraie signature par l'appellation « El Guellil », le journaliste en charge de cette chronique cherche à légitimer ses propos, à donner plus de crédit à ses thèses, et ce parce qu'il se met à la place du simple citoyen, partageant ainsi ses problèmes et ses soucis. S'il avait gardé son vrai nom, il n'aurait jamais eu le même effet sur le lecteur, qui a tendance à se méfier de toute personne qui se place loin de son vécu, même si elle tient des propos pertinents.

Ceci nous amène à dire que cette chronique remet en question un des plus importants critères de classification des catégories journalistiques, à savoir la prise en charge énonciative, ou les indices permettant l'implication du journaliste comme la signature par exemple, pour augmenter son pouvoir argumentatif. Chose qui nous conduit à penser cette manipulation des critères classificatoires que l'on retrouve dans la presse algérienne vise surtout à persuader, à argumenter, en jouant le rôle de stratégies argumentatives à part entière.

Bibliographie

Adam, J.-M. 1997. « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite ». *Pratiques*, n° 94.

Agnès, Y. 2008. *Manuel de journalisme*. Constantine : Média-Plus (1^{re} éd. La découverte et Syros, 2002, Paris).

Antoine, F. et alii. 1995. *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*. Louvain-la-Neuve : Evo-Communication.

Broucker, J. 1995. *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. Paris : CFPJ.

Grosse, E. 2001. « Genres de la presse écrite et analyse du discours. Evolution et typologie des genres journalistiques » [en ligne]. *Semen* n° 13, mis en ligne le 30 Avril 2007, [réf.17/01/2009]. URL : <http://semen.revues.org/2615>

Martin-Lagardette, J.-L. 1994. *Guide de l'écriture journalistique. Ecrire, informer, convaincre*. Paris : Syros.

Ringoot, Y. et Rochard, R. 2005. « Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques ». *La revue Mots*, Les langages du politique, n° 77.

Corpus

Kamel Daoud, « Le prétexte de l'âne », *Quotidien d'Oran*, 01 avril 2004.

Kamel Daoud, « L'Addition », *Quotidien d'Oran*. 04 avril 2004.

Kamel Daoud, « Espérons que ... », *Quotidien d'Oran* , 08 avril 2004.

El Ghellil, « La garde », *Quotidien d'Oran*, 06 avril 2004.

Chawki Amari, « Pénurie de vestes », *El Watan*, 21 mars 2004.